

ANNEXES

Projet d'établissement Crèche municipale Les petits lutins Mairie de Fenouillet

CAHIER DES CHARGES DES REPAS

Composition des repas fabriqués sur place par un cuisinier ou en régie par la restauration et livrés en liaison chaude.

Repas « bébés » (6 à 10-12 mois)

Alimentation de texture mixée lisse (sans grumeau, sans arachide)

Tous les fruits et légumes dès 4 mois et variété de protéines différentes (sauf œuf)

Cuissons : sans sel, sans sucre ajouté, sans matière grasse cuite

- 1 purée de légumes de 200g : 1/3 pommes de terre et 2/3 de légumes de 4 à 6 mois puis 1/2 pommes de terre 1/2 légumes
- 1 plat protidique (poissons ou viande) mixé de 5g de 4-6 mois puis de 10g
- compote ou fruits pochés sans sucre ni graisse sauf si l'enfant a moins de 500ml lait/j, la compote sera remplacée par un yaourt de 125g **ou** 1 fromage blanc de 100g (ou 2 petits suisses) nature
- matières grasses d'assaisonnement : huile olive ou tournesol ou huile colza ou beurre 2 fois/mois
- eau peu minéralisée
- pain à débiter entre 6 et 9 mois
- lait 2^e âge ou produits laitiers 500 à 800ml sur la journée

Des repas écrasés et fondants seront servis pour faire une transition avec les repas en morceaux. Ils peuvent être servi simultanément à des quantités totales équivalentes.

Repas moyens et grands (de 10 mois ou avant selon capacité de l'enfant à 36 mois)

Alimentation de type « petits morceaux »

Plateau servi avec quantité et possibilité de resservir l'enfant sauf en protéine et pain

Cuissons : pas de sel ajouté, pas ou peu de sucres ajoutés, peu de matières grasses et privilégier les matières grasses après cuissons

- 1 entrée découverte : légumes crus et / ou cuits ou féculents ou 1 potage ou tarte maison
- 1 plat protidique de 20g de 1 à 2 ans puis 30g à 2 ans (viande ou poisson ou œuf ou fromage)
- plat d'accompagnement 100g de légumes cuits et 100g de féculents cuits
- pain (une tranche) de tradition, nature ou aux céréales
- fruits frais 100g coupés en petits morceaux (sauf banane servie non coupée)
- eau peu minéralisée

Les goûters

- **Petits**

Favoriser le biberon le plus longtemps possible : lait infantile puis lait de croissance bio sans sucre et sans arôme

Ou produit laitier nature (1 yaourt de 125g ou 1 fromage blanc de 100g ou 2 petits suisses)

+ 1 purée de fruits sans sucre ajouté (100g) ou compote maison sans sucre

± pain

- **Moyens et grands**

Biberon ou 1 produit laitier nature (1 yaourt de 125g ou 2 petits suisses ou 1 fromage blanc de 100g ou 1 fromage (1 portion ou 1 part de 20g) ou laitage au fruit / vanille)

1 purée de fruits sans sucre ajouté (100g) ou compote maison à base de pomme sans sucre ou 1 fruit cru / cuit ou confiture (fraise, abricot) ou miel

1 produit céréalier (pain ou pain viennois le vendredi)

De temps en temps : proposition de goûter maison tel que semoule au lait ou riz au lait ou gâteau au yaourt ou tarte au fruit ou gâteau anniversaire sous opercule et ne nécessitant pas un maintien au frais (fourni par la famille).

Pour information

Des repas végétariens sont proposés une fois par semaine.

Les repas sans viande sont substitués par du poisson ou de l'œuf ou du fromage.

Pas de miel avant 1 an

Fromage au lait pasteurisé uniquement

Utilisation des œufs avec process

PROTOCOLE ALLAITEMENT

L'entrée à la crèche n'est pas synonyme de sevrage.

Si vous souhaitez continuer à allaiter votre enfant nous vous proposons 3 possibilités :

Allaiter à la crèche

Si vous avez la possibilité de vous organiser, vous pouvez venir à la crèche pour y allaiter votre bébé à l'arrivée ou au départ. L'équipe référente définira avec vous les modalités pratiques.

Allaiter chez vous uniquement

La production de lait maternel s'adapte naturellement au rythme des tétées : si votre bébé reçoit à la crèche une préparation pour nourrisson (ou une préparation de suite et/ou une alimentation diversifiée), cela ne vous empêche pas de maintenir les tétées au sein lorsque votre bébé est avec vous (matin et soir, week-ends et jours fériés...).

Allaiter par l'intermédiaire de biberons

Vous avez la possibilité de recueillir votre lait puis de le conserver et de le transporter chaque jour à la crèche pour que votre bébé puisse profiter de ses qualités. Dans ce cas, vous veillerez à respecter les recommandations édictées dans le présent protocole.

1^{re} étape : l'hygiène au moment du recueil

Respecter les règles d'hygiène et d'asepsie : lavage des mains, environnement propre, hygiène corporelle avec recommandation d'une douche quotidienne. Le lait recueilli va devoir être conservé pendant plusieurs heures voire plusieurs jours. C'est pourquoi l'hygiène requise au niveau des seins doit être plus rigoureuse que pour une tétée « directe ».

L'entretien soigneux à chaque utilisation du tire-lait et de ses annexes, ainsi que des biberons est indispensable afin de limiter les risques de contamination du lait recueilli.

2^e étape : recueillir le lait maternel

Deux possibilités pour le recueil :

- Soit, le volume souhaité de lait est recueilli en une seule fois. Dans ce cas, verser le lait dans le biberon de conservation, le fermer (avec obturateur + capuchon) et le placer directement au réfrigérateur ou au congélateur.
- Soit, le volume souhaité de lait n'est pas recueilli en une seule fois, alors l'utilisation de deux biberons sera nécessaire : un pour le recueil, l'autre pour la conservation. Versez le lait recueilli à chaque extraction dans un biberon de recueil. Comme le lait recueilli est tiède, il faut veiller à le refroidir au réfrigérateur ou sous l'eau froide avant de le verser dans le biberon de conservation qui sera fermé et conservé au réfrigérateur tant que le volume souhaité n'est pas atteint. Attention le lait ne peut être conservé au réfrigérateur au-delà de 48h.

3^e étape : la conservation

Le lait peut être conservé :

- **48h au réfrigérateur à partir du 1^{er} recueil** à une température inférieure ou égale à **4 degrés**. Ne pas placer le lait dans la porte du frigo qui n'est pas assez froide.
- **Si le lait doit être conservé plus de 48h, congelez-le à -18 degrés**. Ne remplir le biberon qu'au trois-quart car le lait va augmenter de volume en se congelant. Ne pas le placer dans un freezer (bac à glaçons du réfrigérateur) car la température n'y est pas assez froide. Le lait décongelé ne doit pas être recongelé ni mélangé à du lait fraîchement recueilli. La phase de recueil avant congélation ne doit pas excéder 24h. Ne pas cumuler 48h au réfrigérateur puis congélation.
- **Sa conservation au congélateur ne peut excéder 4 mois**. Les sachets stériles de congélation ne sont pas à privilégier mais sont autorisés car ils impliquent plus de manipulations.

4^e étape : le transport du lait maternel

Il convient d'éviter toute rupture de la chaîne du froid.

- Pour cela, **le lait se transporte dans un sac isotherme ou une glacière avec un bloc réfrigérant**.
- Le délai de transport ne doit pas excéder 1h.
- Apporter la quantité de lait nécessaire pour une journée + un biberon de « secours ». Si ce dernier n'est pas donné à l'enfant, il sera rendu aux parents le soir dans les mêmes conditions de transport qu'à l'arrivée.

5^e étape : la réception

Dès l'arrivée à la crèche, l'équipe encadrante vérifiera que les biberons de lait soient correctement identifiés (nom et prénom, date, heure du 1^{er} recueil, heure de décongélation). Elles les placeront dans le réfrigérateur à une température inférieure ou égale à 4 degrés (pas dans la porte).

Identification du biberon : le nom et le prénom de l'enfant, la date, l'heure du recueil, l'heure de décongélation doivent être notés sur le biberon par la famille.

Si les conditions de recueil et/ou de transport ne sont pas fiables (étiquetage, hygiène, respect de la chaîne du froid), **le biberon sera refusé**.

6^e étape : l'administration

- Faites tiédir le lait en plaçant le biberon au bain-marie, dans une casserole ou un chauffe-biberon.
- Si le lait est réchauffé, il doit être consommé dans la demi-heure.
- Si le lait est à température ambiante, il doit être bu dans l'heure.
- **Tout reste de biberon préparé non consommé doit être jeté.**

AVERTISSEMENT

Si le personnel veille à ce qu'un tel incident ne se produise pas, il est important de savoir que la consommation malencontreuse par un enfant du lait d'une mère autre que la sienne peut être source de contaminations bactériologiques ou virales.

Dans l'hypothèse d'une telle consommation, en vue de rassurer notamment les parents de l'enfant concerné, le personnel pourra inviter la mère dont le lait a été consommé, par mesure de précaution :

- À procéder, au plus tôt à la suite d'un tel incident et trois mois après ce dernier, à une analyse bactériologique de son lait et à une sérologie ;
- À transmettre les résultats de l'ensemble de ces analyses au RSAI et à la direction de la crèche ;

Je soussigné(e),

responsable de l'enfant

Déclare avoir pris connaissance du protocole concernant l'allaitement maternel et accepte de me conformer à cette procédure.

Date :

Directrice de la structure (signature)

Responsable(s) (signature)

PROTOCOLE ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS

Décret du 31 août 2021

Le décret autorise l'administration médicamenteuse par tous les professionnels encadrants de la structure d'accueil, cependant s'appliquent les conditions suivantes :

- Le médecin n'a pas **expressément prescrit l'intervention d'un auxiliaire médical**
- Le ou les **titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant ont expressément autorisé par écrit ces soins ou traitements médicaux**
- **Le médicament** ou le matériel nécessaire **a été fourni par le ou les titulaires de l'autorité parentale** ou représentants légaux de l'enfant
- **Le professionnel de l'accueil du jeune enfant réalisant les soins ou traitements médicaux dispose de l'ordonnance médicale prescrivant les soins ou traitements ou d'une copie de celle-ci et se conforme à cette prescription**

Quoi ?

- **Médicaments ponctuels prescrits ne nécessitant pas l'intervention d'un auxiliaire médical**
- **Paracétamol** (conformément à l'actuelle procédure CAT en cas de fièvre ou douleur)
- **Traitement prescrit dans le cadre d'un PAI**

Qui ?

La puéricultrice/RSAI administre le traitement prescrit, lorsque c'est possible, ou choisit de le déléguer à un professionnel en s'assurant que le personnel, diplômé ou certifié **selon le cas**, qui a été formé à administrer le médicament concerné.

Une fiche sera tenue afin de garantir cette formation et une feuille d'émargement de prise de connaissance de ce protocole sera signé.

La délégation d'administration du traitement sera organisée comme suit :

- Dans le cas de la situation 1 (médicaments ponctuels prescrits ne nécessitant pas l'intervention d'un auxiliaire médical) : **personnel diplômé (auxiliaire de puériculture, EJE...)**
- Dans le cas de la situation 2 et 3 (Paracétamol et PAI) : **personnel diplômé et certifié tel que le CAP AEPE ou BAC pro**

Comment ?

Important : l'administration des médicaments ne représente en aucun cas une obligation pour l'établissement. L'administration est donc soumise à validation de la puéricultrice ou d'un professionnel diplômé en continuité de direction.

Les familles s'engagent à discuter avec leur médecin d'une administration en 2 prises par jour (ex : antibiotique par voie orale) dans la mesure du possible.

Seuls les traitements importants tels que les antibiotiques, la Ventoline, les collyres, les antifongiques... ou indispensable au confort de l'enfant à la crèche seront administrés.

Dans le cas d'une administration impérative en 3 prises, il sera envisagé avec la famille la répartition suivante : 1 prise avant l'arrivée à la crèche, 1 prise au retour à la maison et 1 prise au coucher.

Dans le cas d'une administration à 3 prises lors des repas (antibiotiques par exemple) ou à heure précise ou de plus de 3 prises, le traitement sera administré à la crèche à midi et / ou à 16h.

À chaque administration d'un traitement :

- Vérification de l'ordonnance.
 - La prescription médicale doit être lisible, signée du médecin et datée de moins de 8 jours
 - Doit apparaître le nom de l'enfant, la posologie et la durée du traitement.
 - Le pharmacien indique sur l'ordonnance, l'équivalent délivré.
- Vérification de l'autorisation parentale signée pour la durée du traitement.
- Le traitement est fourni par les parents avec le nom de l'enfant. Il est dans sa boîte d'origine, avec la notice et la cuillère mesure, pipette ou autre moyen de mesure d'origine.

NB : en cas de reconstitution nécessaire, le traitement sera reconstitué et conservé à la crèche si possible, sinon le parent notera sur l'ordonnance « flacon reconstitué par le parent » en signant et s'organisera pour respecter les conditions de transport nécessaire (froid par exemple).

- Inscription immédiate sur le registre dédié à la prise médicamenteuse :
 - le nom et prénom du professionnel
 - la date, l'heure de la prise, le médicament administré et la posologie

Un registre est ouvert dans chaque section.

Remarque : les traitements d'urgence présents dans la pharmacie tels que stylo d'adrénaline, valium, Ventoline, celestène ou solupred ne sont à administrer qu'après prescription du médecin du SAMU lors d'un appel avec le 15.

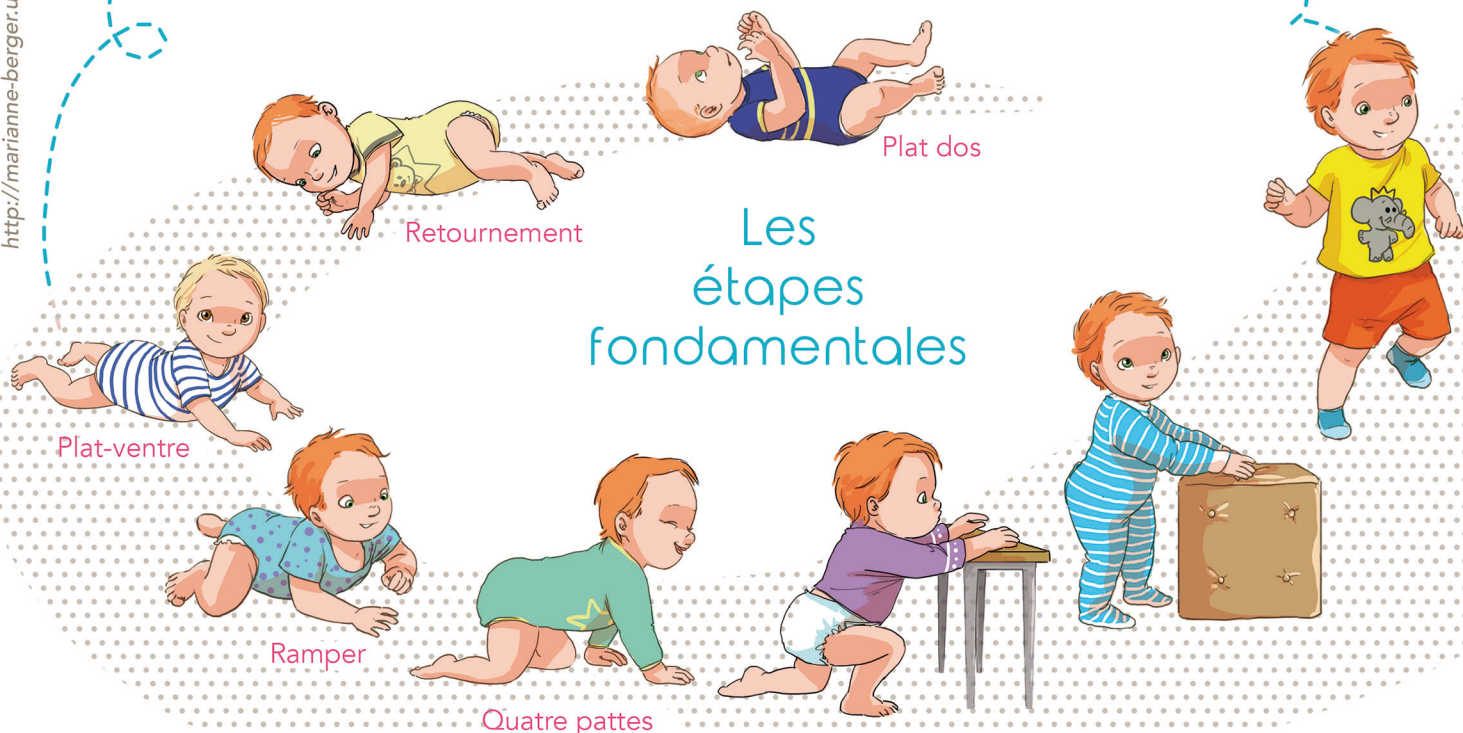
Mis à jour le 20/06/2024



De la naissance à la marche



Les étapes fondamentales



Comment accompagner le bébé?

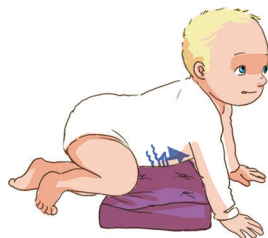
A plat dos



A plat ventre, lors des périodes d'éveil, de courts instants, dès les premiers jours.



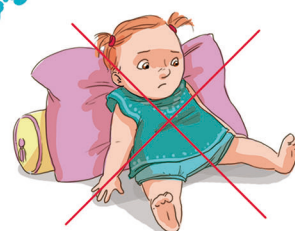
Dès qu'il se déplace, lui donner de l'espace et le laisser expérimenter.



A travers les actes de la vie quotidienne.



VARIER les positions et les gestes qui l'aideront à se mettre en mouvement.



Ne pas le poser assis au sol s'il ne sait pas se déplacer en rampant ou à quatre-pattes.



REDUIRE au maximum le temps passé dans le transat ou le maxi-cosi.



Ne pas l'installer dans un youpala ou un trotteur.



Ne pas l'encourager à pousser sur ses jambes ou à marcher en le tenant par les mains.

Si votre bébé tourne la tête toujours du même côté, ou s'il n'est pas à l'aise à plat-dos ou sur le ventre, parlez-en à votre médecin.

LA COMMUNICATION GESTUELLE associée à la parole



Un outil pédagogique qui vise à valoriser la confiance en soi de l'enfant en respectant son rythme de développement et d'apprentissage

Objectif



Faciliter la **communication et la compréhension des besoins** de l'enfant qui n'est pas en capacité de les exprimer par la parole pour de multiples raisons (âge, handicap, caractère...).

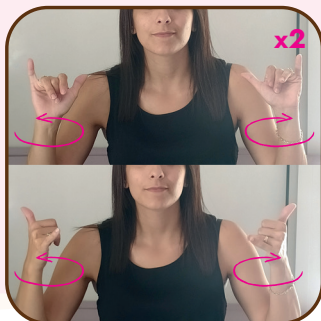
L'enfant se sent compris, ce qui **valorise l'estime de soi**. C'est également une aide précieuse dans la **gestion des émotions**.



L'utilisation au quotidien

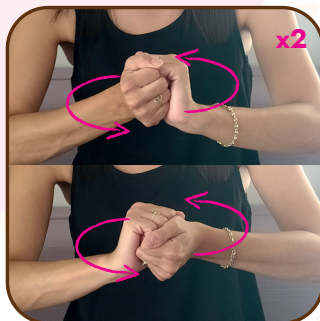
- Choisir un **mot clé** dans la phrase.
- Le **signer à chaque fois** que l'on emploie ce mot
- **Observer et écouter** : ne pas forcer l'enfant, lui laisser le temps de s'en saisir ou non

DES EXEMPLES À PRATIQUER !



JOUER

ON PLACE LES DEUX MAINS LÉGÈREMENT ÉCARTÉES DU CORPS. DOIGTS FERMÉS SUR PAUME, SAUF LE POUCE ET L'ANNULAIRE QUI SONT Tournés VERS L'EXTÉRIEUR. ON PLOTE DEUX FOIS LES POIGNETS.



CHANGER LA COUCHE

ON PLACE LES MAINS L'UNE SUR L'AUTRE POING FERMÉ ET ON LES FAIT PLOTER DEUX FOIS.



CALIN

ON CROISE LES BRAS SUR LA POITRINE. POING SERRÉ ET ON FAIT UN MOUVEMENT DE BALANCIER COMME SI ON BERÇAIT UN BÉBÉ.



BIBERON

ON OUVRE UNE MAIN DOIGTS ÉCARTÉS ET ON LA REFERME DEUX FOIS.

Ateliers pour les parents

Des **ateliers de découvertes** des premiers signes seront organisés à la crèche.

Pour **initier les familles** et créer une **continuité éducative**, les signes et ateliers sont adaptés en fonction de l'âge et du développement de votre enfant.

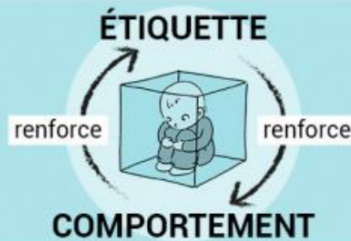
PLUS D'INFORMATIONS :

Crèche Les petits lutins

1 bis rue du Maréchal Leclerc
31150 Fenouillet
05 62 75 89 87
creche@mairie-fenouillet.fr

LES ÉTIQUETTES

Qu'elles soient positives ou négatives, les étiquettes enferment l'enfant (et son entourage) dans une vision de lui-même.



COMMENT LES ÉVITER ?

1/ Garder en tête que derrière chaque comportement se cache un besoin.

~~TÊTU~~

Besoin de se sentir compris



~~CASSE-COU~~

Besoin de mouvement



~~JALOUSE~~

Besoin d'être rassurée



~~SAGE~~

Besoin de calme



Bougribouillons.fr

2/ Accompagner l'état sans généraliser ni cristalliser le comportement.

~~TIMIDE~~

A besoin d'un temps d'adaptation



~~N'AIME PAS LES LÉGUMES~~

N'a pas envie de carottes aujourd'hui



~~RÂLEUR~~

A mal dormi cette nuit



Bougribouillons.fr pour

les pros de la **peritEnfance**

← CHANGER DE VISION →

Le tout-petit ne PEUT PAS manipuler
(il n'en a pas la capacité neurologique avant 5 à 6 ans).
Interpréter son comportement comme s'il était un adulte
miniature (adultomorphisme) nous éloigne de ses besoins réels.

Oh, petit coquin.
Tu fais l'intéressant
pour qu'on te regarde !



Yayaya !
Cherche l'interaction.
Veut partager sa joie
d'arriver à se mettre debout.

Mange au dessus de ton bol s'il te plaît.

C'est pas un bol, c'est une coupelle.

Tu cherches une excuse pour
ne pas respecter la consigne ?



A besoin de justesse
et de précision
dans les mots.

Bougribouillons.fr

C'est un comédien, il arrête
de pleurer dès que je le prends.



Exprime un manque de contact,
de mouvement et de vie.

Elle sourit quand je la gronde.
Elle se moque de moi !



A peur, se sent gênée,
a besoin de se rassurer.

Ne touche pas !

Il touche l'objet en
me regardant, il me défie !



Découvre son environnement.
A besoin d'être accompagné
physiquement pour comprendre.

Elle a été sage toute
la journée pourtant, elle veut
que maman s'intéresse à elle...



Relâche la tension accumulée
dans la journée en présence
de sa figure d'attachement.



Bougribouillons.fr pour

les pros de la
petitenfance

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL EN EAJE

FAMILLES



Chères familles,

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil conformément aux orientations de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, nous vous remercions de répondre à ce questionnaire anonyme.

Votre avis nous permet d'améliorer la qualité d'accueil de votre enfant.

.....

Veillez répondre à ce questionnaire en indiquant votre niveau de satisfaction dans l'échelle suivante :

1-Très insatisfait, 2-Plutôt insatisfait, 3-Satisfait, 4-Très satisfait

1/ ACCUEIL ET RELATION AUX FAMILLES, COMMUNICATION AU QUOTIDIEN :

	1	2	3	4
La convivialité et la qualité de l'accueil lors des transmissions, le matin et le soir	☐	☐	☐	☐
La clarté et la pertinence des transmissions (déroulé de la journée)	☐	☐	☐	☐
Le soutien dans votre rôle de parent premier éducateur	☐	☐	☐	☐
La disponibilité et l'écoute de l'équipe pédagogique	☐	☐	☐	☐
Les informations administratives transmises (facturation, fermeture)	☐	☐	☐	☐

2/ LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE/VOS ENFANTS :

	1	2	3	4
L'adaptation de l'équipe au rythme de votre enfant (sommeil, repas)	☐	☐	☐	☐
La variété et la qualité des activités proposées (éveil, jeux, sorties)	☐	☐	☐	☐
L'accompagnement à l'autonomie et à la socialisation	☐	☐	☐	☐
Le sentiment de sécurité de votre enfant au sein de la structure	☐	☐	☐	☐

3/ LES LOCAUX, L'HYGIÈNE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

	1	2	3	4
La propreté générale des espaces (salles, jeux, dortoirs)	☐	☐	☐	☐
L'aménagement de l'espace (sécurité, attractivité)	☐	☐	☐	☐
La qualité et l'équilibre des repas du midi et du goûter	☐	☐	☐	☐

4/ PARTENARIATS ET OUVERTURE :

	1	2	3	4
La continuité avec les écoles	☐	☐	☐	☐
L'implication dans la vie communale (médiathèque, école de musique, RPE)	☐	☐	☐	☐
La pertinence des partenariats extérieurs (lire et faire lire, psychomotricienne)	☐	☐	☐	☐

5/ PROJET ÉDUCATIF ET PLACE DES PARENTS :

	1	2	3	4
Votre connaissance du projet éducatif de la structure	☐	☐	☐	☐
Les propositions d'implication (familiarisation, fêtes, réunions, café parents)	☐	☐	☐	☐

6/ SUGGESTIONS

Quels sont les points forts de notre structure selon vous ?

Quels sont les axes ou les points qui mériteraient d'être améliorés ou expérimentés ?

Si vous deviez recommander notre EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant),
quelle note sur 10 donneriez-vous ?

Autres

Merci pour votre collaboration.

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL EN EAJE

PROFESSIONNEL·LES



Cher·es professionnel·les,

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil conformément aux orientations de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, nous vous remercions de répondre à ce questionnaire anonyme.

Votre avis nous permet d'améliorer la qualité d'accueil des enfants ainsi que vos conditions de travail.

.....

Veuillez répondre à ce questionnaire en indiquant votre niveau de satisfaction dans l'échelle suivante :

1-Très insatisfait, 2-Plutôt insatisfait, 3-Satisfait, 4-Très satisfait

1/ LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN :

	1	2	3	4
Le matériel et les locaux sont adaptés à mes missions et à ma sécurité	☐	☐	☐	☐
Les protocoles d'hygiène et de sécurité sont clairs et applicables	☐	☐	☐	☐
Le rythme de travail et les plannings préservent mon équilibre pro/perso	☐	☐	☐	☐
Le taux d'encadrement actuel me permet de travailler en sécurité	☐	☐	☐	☐

2/ LA DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET LA COMMUNICATION INTERNE :

	1	2	3	4
L'ambiance générale au sein de l'équipe est solidaire et constructive	☐	☐	☐	☐
Les réunions d'équipe ou APP sont utiles et régulières	☐	☐	☐	☐
Les informations importantes (directives, changements) circulent bien	☐	☐	☐	☐
Je me sens soutenu·e par la direction/coordination en cas de difficultés	☐	☐	☐	☐

3/ RECONNAISSANCE ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION :

	1	2	3	4
Mon travail et mon investissement sont reconnus à leur juste valeur	☐	☐	☐	☐
Mes besoins de formations sont entendus et pris en compte	☐	☐	☐	☐

4/ EXPRESSION LIBRE

Qu'est-ce qui vous apporte le plus de satisfaction dans votre quotidien à la crèche ?

Quels sont les principaux freins ou difficultés que vous rencontrez dans votre travail ?

Si vous deviez recommander notre EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant),
quelle note sur 10 donneriez-vous ?

Autres

Merci pour votre collaboration.